



Communiqué de presse,

Beauvais, lundi 22 mai 2017

Contre les annonces en trompe-l'œil, le ministre doit entendre les enseignant-es !

Le ministre de l'Éducation Nationale se rendra dans l'Oise pour sa première sortie. Il a choisi un département où les besoins sont importants, les inégalités territoriales fortes et où les droits des enseignants-es sont restreints. Dans une période d'annonces sur les rythmes et les effectifs par classe, le SNUipp-FSU aura donc beaucoup de choses à lui dire !

Car au delà des promesses de campagne, l'ambition de ce ministère interroge quand il annonce donner de l'autonomie aux communes dans le choix des rythmes scolaires sans donner de garanties sur la pérennité du fond de soutien dans un contexte de réductions de moyens pour les communes.

Cette réforme des rythmes scolaires a largement dégradé les conditions de travail des enseignant-es et d'apprentissage des élèves tout en creusant les inégalités scolaires et territoriales. La nouvelle liberté annoncée aux communes amplifiera ces dégradations. Le SNUipp-FSU demande un bilan de la réforme des rythmes ainsi qu'un cadrage national fort.

La décision d'un retour à 4 jours ou un maintien à 4,5 jours ne doit pas se faire sans les personnels. Le SNUipp-FSU accompagnera les équipes en ce sens.

Les annonces se nuancent particulièrement sur le dédoublement en CP. Ce qui était promesse du candidat Macron apparaît comme une simple vitrine... Le ministre se rend enfin compte que les locaux ne sont pas toujours là ! Dans tous les cas cela ne doit pas se faire au détriment des personnels : le SNUipp-FSU refusera tout redéploiement de postes. S'il est nécessaire de réduire les effectifs, c'est aussi dans toutes les classes de l'éducation prioritaire et hors éducation prioritaire qu'il faut le faire !

Le SNUipp-FSU rappelle que rien ne doit se faire sans les enseignant-es et s'adressera au ministre en ce sens dès demain !

**SNUIPP FSU Oise – adresse : 11 rue du Morvan 60008 Beauvais Cedex
tél. : 03 44 05 02 20 ou 09 83 30 02 20 – méil. : snu60@snuipp.fr - site : 60.snuipp.fr**